

Compte-rendu de la réunion des parents d'élèves du 10 juin 2008

Etaient présents:

Melle Sauvage :directrice de l'école
Jean-louis Rouvet:président
Jacques Grandchamp: vice-président
Marie Caniard: secrétaire

Et 7 parents d'élèves.

Pas d'ordre du jour pour cette réunion.

Nous avons donc abordé les questions diverses.

Journée de collecte :

Concernant la journée de collecte des vêtements et effets du 27 juin, nous attendons toujours les directives de 100 % apprentis.

Site internet de l'APE :

L'association des parents d'élèves souhaiterait que le site de l'association soit plus accessible via le site de l'école.

Adhésion à l'association des parents d'élèves.

Nous envisageons de joindre au bulletin d'inscription une fiche sur laquelle les parents cocheraient la case s'ils ne désirent pas adhérer, dans le cas contraire l'adhésion sera automatique et le versement de la cotisation au nom de l'association, ceci permet de ne pas interférer avec la comptabilité de l'école.

Comment faire connaître le site de l' APE aux parents et notamment aux nouveaux parents ?

L'école possède en principe les courriers électroniques de la plupart des parents et cela nous semblait une façon efficace de pouvoir leur diffuser l'information, or il semble qu'en vertu de la loi sur le respect de la vie privé, Melle Sauvage ne peut accéder à notre demande.

Tenue de l'école

Une question nous a été posée par mail concernant le renouvellement ou non de la tenue vestimentaire de l'école pour un jeune qui a obtenu son diplôme et qui poursuit l'année prochaine : Melle Sauvage répond que la tenue ne devra être renouvelée qu'en cas de besoin (lien du distributeur MORGAN sur notre site).

Dates des résultats d'examens :

Les résultats seront en ligne en principe à partir du 11 ou 15 juillet (service payant). Il est également possible qu'un affichage soit prévu à l'école.

Refus de poursuite de formation

Un élève se trouve confronté à un refus de poursuite de formation au prétexte de manque de travail, de bavardage et de peu de motivation. Jusqu'à présent les appréciations étaient plutôt en sa faveur ; les parents ne comprennent donc pas la décision de refus, et s'étonnent de ne pas avoir été alertés plus tôt sur les remarques motivant cette décision. Beaucoup d'informations sur les cours et les tâches effectuées ne sont pas renseignées et non relevées par les formateurs l'école. Il semblerait dans ce cas précis que le dossier ait été mal évalué.

Melle Sauvage conseille aux parents de faire appel de la décision auprès du conseil de classe. (c'est lui qui décide ou non de la poursuite de formation). Le courrier doit être adressé à Mme Roire.

Cours d'allemand

Il y aurait une désaffection en cours d'allemand. Le professeur fait son cours à trois ou quatre élèves parfois à un seul. Certains parents craignent un manque d'émulation et par là même une baisse du niveau. (seront-ils à niveau pour le BAC ?)

Carnets

Rappel concernant les notes de l'entreprise sur le carnet.

C'est l'apprenti qui doit lister et détailler ce qu'il exécute et le maître d'apprentissage doit donner son appréciation sur les tâches effectuées.

Bonne nouvelle :

Les subventions de la région ont été versées.

Repas APE

Notre repas de clôture se fera à **la Criée** avenue de Madrid à Neuilly sur seine à **20h**. Jean-Louis vous a fait parvenir le menu et le montant. Merci de bien vouloir me signifier votre présence ainsi que le nombre de personnes **avant le 19 juin** pour une question d'organisation.

Prochaine réunion de l'APE : mardi 9 septembre à 19 h

Bonne lecture

Marie